

COMPTABILITE APPROPRIEE

Adaptations comptables en phase avec les règles de comptabilité appropriée propres aux concessionnaires en matière d'énergie en Polynésie française (Arrêtés n° 2099 et 2100 du 26 décembre 2015).

Base comptable

TEP procède à un traitement comptable en application du Plan Comptable Général promulgué par la délibération n°2011-13 APF du 5 mai 2011.

Une comptabilité analytique est opérée afin d'identifier pour les charges de maintenance la répartition entre les interventions préventives et curatives sur l'ensemble des postes électriques. Les autres coûts sont intégrés globalement en coûts d'exploitation ou en frais généraux.

Répartition des coûts

La réglementation prévoit que soit privilégiée une approche par coûts directs et la justification d'une répartition des coûts indirects. Un travail d'identification des coûts directs est réalisé et repose sur le rattachement immédiat des dépenses aux processus désignés comme productifs, à savoir :

- La maintenance
- La conduite
- L'ingénierie

Ces activités, auparavant sous-traitées à EDT-Engie et Marama Nui, ont été reprises par les équipes de la TEP :

- au 1er juin 2019 pour l'activité de Maintenance
- au 1er juin 2020 pour l'activité d'Ingénierie
- au 1er décembre 2020 pour l'activité de Conduite.

Par voie de conséquence, les charges externes sont en diminution alors que la masse salariale directement affectée aux missions est en augmentation.

Les processus improductifs sont constitutifs des coûts indirects.

Il convient, par ailleurs, pour les coûts indirects, d'établir la quote-part émanant des fonctions support. Par simplification, les coûts indirects sont répartis au prorata de l'affectation de la masse salariale chargée directement rattachée à l'exploitation pour les processus productifs listés ci avant. La répartition s'établit comme suit :

Taux de répartition des autres charges indirectes	2022	2021	2020	2019	2018
Maintenance	48,8%	47,5%	44,1%	44,6%	50,9%
Conduite	23,8%	24,3%	31,6%	32,6%	26,8%
Ingénierie	27,4%	28,2%	24,3%	22,8%	22,3%

Afin de faciliter la lecture des opérations, l'identification des coûts fixes et des coûts variables est réalisée. Cette analyse est présentée en annexe du présent document.

Retraitements

Sont considérées comme non incorporables, les opérations annexes de conseil ne dérivant pas directement de l'objet social de TEP.

Nous n'avons pas identifié de charges supplétives.

Les charges substituées se limitent aux estimations de risques sur litiges.

Régulation

Le transporteur n'ayant pas de levier d'action sur les composantes de ses revenus (tarifs fixes, et volumes découlant de la consommation énergétique), les prévisions de chiffre d'affaires sont adossées aux prévisions formulées par les distributeurs. Dès lors l'analyse de l'écart entre les revenus réalisés et prévisionnels n'a pas de portée décisionnelle.

Les évolutions des volumes transportés, et donc consommés dépendent principalement des réalisations d'infrastructures consommatrices nouvelles, et du climat.

NB : A l'horizon 2024, la nouvelle formule tarifaire viendra insensibiliser les revenus TEP par rapport aux volumes consommés.

Maintenance

La fonction Maintenance vise à maintenir les ouvrages du réseau de transport dans un état leur permettant d'assurer leur fonction pendant toute la durée de vie prévue, et de garantir la disponibilité optimale des ouvrages.

M1 : Aucun achat n'est directement affecté à la fonction maintenance.

M2 : Les charges externes comprennent 189.237.528 XPF de charges directes dont 42.020.786 XPF d'assurance bris de machine. Après une baisse sur ce poste dû à la reprise par la TEP au 1^{er} juin 2019 de la mission de Maintenance, auparavant confiée à EDT, les frais d'entretien et réparation sur les postes et les lignes expliquent l'accroissement de la part des dépenses.

M3 : La main d'œuvre affectée à la maintenance provient de l'analyse des processus identifiés et des fonctions assurées par les personnes en charges de ces processus. Sont valorisés les rémunérations brutes, les charges patronales les congés et les formations de 13 personnes à temps plein dont 4 collaborateurs en charge des accès aux ouvrages. Le responsable patrimoine est compté dans l'effectif Maintenance.

M4 : ces charges de 205.998.193 XPF proviennent de la répartition des charges indirectes issues des fonctions support de 2022 dont 86.021.917 XPF de charges de main d'œuvre indirecte affectés à cette fonction.

Conduite

La fonction Conduite pilote l'accessibilité du réseau à l'ensemble des partenaires devant y intervenir, notamment les équipes des entités de production et de distribution.

C1 : Aucun achat n'est directement affecté à la fonction conduite.

C2 : Les charges externes comportaient les coûts relatifs aux contrats conduite et exploitation avec EDT-ENGIE pour près de 2,5 MF par mois. La reprise de la fonction conduite a été effective fin 2020.

C3 : La main d'œuvre affectée à la conduite provient de l'analyse des processus identifiés et des fonctions assurées par les personnes en charges de ces processus. Sont valorisés les rémunérations brutes, les charges patronales, les congés et les formations de 6 personnes à temps plein.

C4 : ces charges proviennent de la répartition des charges indirectes issues des fonctions support et des charges de main d'œuvre indirecte affectées à cette fonction.

Ingénierie

La fonction Ingénierie pilote la conception, la réalisation et le contrôle des investissements, dans le cadre du développement ou du renouvellement des équipements constitutifs du réseau.

I1 : Aucun achat n'est directement affecté à l'ingénierie

I2 : Les autres charges externes directes à ce jour identifiées sur la fonction Ingénierie correspondent à des études sur projets.

I3 : le service Ingénierie est composé de 4 personnes à temps plein sur 2022.

I4 : Le coût de production des investissements, venant en constitution de l'actif, a été neutralisé. Il est principalement constitué du coût de main d'œuvre chargée, directe et indirecte complétée d'un coût horaire des moyens techniques mis à disposition (véhicules, carburant, entretien, assurance, téléphone, matériel spécialisé). Ce volume d'heures est valorisé et affecté à chaque programme.

I5 : les frais financiers engagés dans le cadre du financement des investissements sont affectés à la fonction ingénierie. En effet seules les opérations de maintenance peuvent être assurées par les fonds propres à la société.

I6 : ces charges proviennent de la répartition des charges indirectes issues des fonctions support et des charges de main d'œuvre indirecte affectées à cette fonction.

Exploitation

La fonction exploitation consiste à assurer l'accès aux ouvrages pour l'ensemble des parties prenantes en garantissant la sécurité des biens et des personnes.

Les coûts de cette fonction sont répartis comme suit sur les autres processus :

- Maintenance : 50%
- Conduite : 10%
- Ingénierie : 40%

Fonction Support (S1)

Globalement la fonction support constitutive des charges indirectes affectées à la maintenance, à la conduite et à l'ingénierie comprend les charges d'exploitation, les rémunérations chargées, des dotations aux amortissements des immobilisations hors concession et d'autres éléments d'économie de charge (transfert de charges, produits divers de gestion courante...), qui se répartissent comme suit :

	2022	2021	2020	2019	2018
Charges d'exploitation	149 808 825	160 721 634	122 848 250	179 388 019	153 012 044
Frais financier	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	52 031 147	44 015 307	53 921 253	31 631 986	24 954 124
Autres produits	- 7 470 449	- 7 771 108	- 3 742 519	- 8 706 346	- 4 625 626
Charges de personnel	172 043 833	168 451 990	149 039 965	131 420 005	148 188 222
Total charges indirectes	366 413 356	365 417 823	322 066 949	333 733 664	321 528 764
	0,3%	13%	-3%	4%	49%

La fonction Support comprend le personnel de la direction administrative et financière, mais aussi le personnel affecté à la technique. Il s'agit principalement des responsables de la direction technique et les collaborateurs du service informatique/télécom qui sont amenés à intervenir dans les 3 activités (maintenance, conduite et ingénierie).

Le poste de charges indirectes a augmenté de 0.3% entre 2021 et 2022.

Le poste de charges d'exploitation comprend entre autres les charges de location des locaux, la maintenance des équipements informatiques renforcés et des logiciels techniques.

Amortissements

Amortissements techniques (A1)

Les amortissements techniques concernent les immobilisations concédées et sont dotés sur la base des durées normales d'utilisation des investissements mis en service.

En 2021, il y a une légère augmentation due aux immobilisations acquises en 2021 et dotées en plein exercice sur 2022, ex. : camion laboratoire destiné aux diagnostic de l'état des Liaisons. Des biens sont totalement amortis, et il n'y a pas eu de mises en services conséquentes sur l'exercice. Les encours se montent à 5 939 Millions XPF. Les prochaines mises en service importantes seront courant 2023 avec la mise en exploitation des Postes 30/90 kV et des liaisons 90kV. L'ensemble de ce programme finalisant le bouclage par le Nord du réseau de Transport TEP.

Amortissements de caducité (A2)

La caducité est abandonnée depuis l'exercice 2016. En effet, l'avenant n°1, n°10117 du 23 décembre 2016 est venu modifier le cahier des charges de la concession et notamment dans ses modalités de sortie de concession. La sortie ne se fait plus à titre gratuit, mais contre une indemnité a minima égale à la valeur nette comptable des biens.

Ce poste a été reclassé en V2 depuis 2016.

Amortissements et provisions exceptionnels (A3)

Les amortissements et provisions exceptionnels viennent couvrir des risques probables de coût à réaliser sur les infrastructures (travaux, sous-traitance).

Renouvellement (R1)

La loi de Pays n°2018-34 du 30 octobre 2018 relative aux provisions pour renouvellement des immobilisations dans les délégations de service public est venue préciser la définition de la provision et les modalités d'application. La provision pour renouvellement est destinée à couvrir la différence entre le coût estimé de remplacement, à l'identique, d'une immobilisation et son coût d'origine.

Ce poste restera à son niveau jusqu'à la fin de la concession, soit à 633 Millions XPF.

Rémunération du gestionnaire (V1)

La rémunération du gestionnaire repose sur le volume de kWh encaissé par EDT-ENGIE auprès de ses clients. Le tarif est fixé par arrêté n°2048CM du 15 décembre /2016, le dernier tarif en vigueur est 2,75 F par kWh à compter du 1er septembre 2017.

Le contrat d'indemnisation des pertes Marama Nui n'est plus en vigueur depuis le 1^{er} juin 2018. Néanmoins, Marama nui adresse à la TEP depuis et simultanément une facture et un avoir du même montant.

La facturation émise pour le transport est répartie sur 2 concessions :

	2022	2021	2020	2019	2018
EDT Nord	1 123 617 926	1 124 668 838	1 141 969 367	1 166 753 948	1 117 754 688
EDT Sud	0	0	0	152 228 591	146 110 902
TSE Sud	155 831 439	155 001 383	153 073 595		
Pertes sur transport d'Énergie	0	0			-25 871 178
Provision pour Pertes sur transport d'Énergie	0	0	0	28 070 309	-28 070 309
Rémunération nette du Transporteur	1 279 449 365	1 279 670 221	1 295 042 962	1 347 052 848	1 209 924 103

Autres produits (V2)

Suite à la signature de l'avenant du 23 décembre 2016 du cahier des charges de la concession, l'abandon de la caducité a conduit à constater, depuis l'exercice 2016, une reprise comptable du reliquat de caducité lissée sur la durée restante de la concession d'abord de 270 MF par an pour les années 2016 et 2017.

Il s'est avéré que le montant d'amortissement de caducité à transférer en amortissement technique avait été sous-évalué de 160 MF. Le montant de la reprise de caducité est donc de 254 MF par an depuis l'exercice 2018, et ne changera plus jusqu'à la fin de la concession.

L'abandon de la caducité a aussi une conséquence sur le traitement des subventions qui ont servi au financement de certains biens immobilisés. Aussi, la TEP a procédé à la reprise d'une part de ces subventions en fonction de la durée restante du bien auquel est affecté la subvention. De 64 MF au titre des exercices 2016, 2017 et 2018, cette reprise a été de 81 MF sur 2019, due aux mises en services de l'exercice financées en partie par le FEI (Fonds Exceptionnel d'Investissements), et le CDP1 (Contrat De Projet phase1). Depuis 2020 la reprise a été de 99 Millions XPF. Elle évoluera à compter de 2023 avec la mise en service de la Boucle Nord en partie financée par le CDP 1 200M XPF.

En 2022, la TEP a réalisé un produit de 65 Millions XPF, dont 7.5 Mxpf en non incorporables, détaillé ci-dessous :

- Raccordement du générateur virtuel de EDT-Engie, PUTU UIRA sur le réseau TEP : 29.5 MXPF
- Dévoiements avec la DEQ pour 18 MXPF
- Propositions Techniques et Financières (appels à projets ENR) pour 10 MXPF
- Marama nui : pose de fourreaux de réserve sur la liaison Faatautia-Pylône 1 pour 2.5 MXPF

- Assistance aux îles (SPL) pour 4 MXPF
- Assistance en QSE/RSE pour 1 MXPF
- Pose de fourreaux de réserve pour Marama Nui pour 2.5 MXPF.

A noter que ces 3 dernières prestations ne rentrant pas dans le périmètre de la concession, les produits seront traités en non incorporables.

Autres charges (V3)

Les autres charges peuvent concerner les provisions pour risques et les litiges. La TEP, par prudence, et justifié par manque d'évolution favorable des relations avec EDT-Engie, a opté pour une provision de 25 Mxpf, relative au litige sur le black-out de 2019. La dotation pour PIDR est de 3.4 Mxpf. De même, TEP a reçu de Marama Nui courant 2022, des factures pour non écoulement de sa production pour raison de non disponibilité du réseau de transport pour un montant total de 5.1 Mxpf. Soit un total de 33.5 Mxpf.

ETAT DE SYNTHESE DES COUTS DE TRANSPORT		
Période d'exploitation	Note	N
Raison sociale de l'exploitant		SEML TEP
Type d'exploitation		Transport
Ile :		Tahiti
Pertes en KWh		
Taux de valorisation des pertes (PMP de l'hydro et du thermique)		
Taux de valorisation des pertes (Moyenne des Vallées intérieures)		
COUT D'EXPLOITATION DU RESEAU		
Maintenance		
Achats	M1	0
Autres charges externes	M2	189 237 528
Main d'œuvre	M3	98 111 341
Charges indirectes	M4	209 042 182
TOTAL		496 391 051 11,1%
Conduite		
Achats	C1	0
Autres charges externes	C2	14 552 206
Main d'œuvre	C3	72 442 717
Charges indirectes	C4	77 098 018
TOTAL		164 092 941 -8,4%
Ingénierie		
Achats	I1	0
Autres charges externes	I2	15 136 511
Main d'œuvre	I3	34 378 547
Production immobilisée	I4	-31 199 151
Frais financiers	I5	49 045 633
Charges indirectes	I6	137 763 303
TOTAL		205 124 842 8,1%
COUT D'EXPLOITATION DU RESEAU	T1	865 608 834
		6,1%
DONT QUOTE PART DES ACTIVITES SUPPORT AFFECTEES	S1	423 903 503
COUT DE L'AMORTISSEMENT ET DU RENOUELEMENT DES IMMOBILISATIONS		
Amortissements		
Dot. Amortissements techniques	A1	398 794 150
Dot. Amortissements caducité	A2	0
Dot. Amort et Prov. Exceptionnels (excep. Reprise provision)	A3	4 414 941
TOTAL		403 209 091
Renouvellement		
Coût du renouvellement des actifs de transport	R1	0
TOTAL		
COUT DE L'AMORTISSEMENT ET DU RENOUELEMENT DES IMMOBILISATIONS	T2	403 209 091
COUT TOTAL DE LA PRESTATION DU TRANSPORTEUR	T3=T1+T2	1 268 817 925
REMUNERATION NETTE DU GESTIONNAIRE DU RESEAU	V1	1 279 449 365
AUTRES PRODUITS	V2	401 221 643
AUTRES CHARGES	V3	33 538 371
PROFIT/PERTE SUR TRANSPORT DE L'ENERGIE MARGEE	T3-V1-V2-V3	378 314 712
Redevances concessions		1 279 449 365
Pertes d'Énergie prises en charges		
Rémunération nette du Transporteur	V1	1 279 449 365
		2022
COUT TOTAL DE LA PRESTATION DU TRANSPORTEUR	T3=T1+T2	1 268 817 925
REMUNERATION NETTE DU GESTIONNAIRE DU RESEAU	V1	1 279 449 365
PROFIT/PERTE SUR TRANSPORT DE L'ENERGIE MARGEE	T3-V1	378 314 712
		30%
IMPOT SUR LES SOCIETES		51 263 920
CSIS		41 416 704
TOTAL IMPOT		92 680 624

Correspondance avec les comptes définitifs	
Résultat comptabilité appropriée	378 314 712
résultat net de l'exercice	290 050 874
<i>écart</i>	88 263 838

<i>Non incorporables</i>	
	88 263 838
675 Valeur Nette Comptable des Eléments d'Actifs cédés traitement des défiscalisations et crédit d'impôts	51 550 000
687 Dotations pour risques exceptionnels (traitement crédit d'impôt)	50 000 000
695 Impôt sur les Sociétés et CSIS	92 680 624
771 Produits Exceptionnel sur Opération de Gestion (traitement crédit d'impôt) <i>intégré dans autres produits</i>	- 49 754 443 134 303
775 Produit de Cession d'Eléments d'Actif <i>intégré dans autres produits</i>	- 22 780 000 1 250 000
708 Autres Produits (ne dérivant pas directement de la concession)	- 4 816 646
787 Reprise exceptionnelle sur provision (traitement du crédit d'impôt)	- 30 000 000
<i>Ecart net</i>	-

Les éléments non incorporables relèvent principalement des écritures de traitement de crédit d'impôt, ainsi que les produits non inclus dans la concession d'un montant de 4 816 646xpf.

BALANCE DES CHARGES ET PRODUITS 2022

Compte	Libellé	Solde	Année	Rubrique	Code2	Code3	Analyse	Structure	Réurrence	Incorporable
6811210	Dot. amort immo concéd.	398 794 150	2022	Technique		68	681 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
6411000	Rémunération du personnel	241 528 238	2022		0	64	641 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6950000	Impôts sur les bénéfices	92 680 624	2022	Support		69	695 Indirect	Fixe	Récurrent	Non
6450000	Charges sécurité sociale	72 824 806	2022		0	64	645 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6752000	Val C. Ets d'actif cédés	51 530 000	2022	Support		67	675 Indirect	Fixe	Ponctuel	Non
6875000	Dotat° risq except	50 000 000	2022	Exceptionnel		68	687 Support	Fixe	Récurrent	non
6161000	Prime ass. RC. bris mach.	49 902 176	2022	Maintenance		61	616 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
6615000	Frais Financiers	49 045 633	2022	Ingénierie		66	661 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6170000	Etudes et recherches	43 656 617	2022	conduite		61	617 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
6710000	Charges ex. s/Op. Gestion	42 500 010	2022	Support		67	671 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
6811206	Dot°. immob. corp. divers	42 141 716	2022	Support		68	681 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
61520002	Maint. Lignes - Cables	40 587 120	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6815000	Dot°. prov. risq et charges	29 221 852	2022	Exceptionnel		68	681 Indirect	Fixe	ponctuel	non
61510005	Maint. Poste - Autres	24 065 615	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6132000	Locations immobilières	20 976 720	2022	Support		61	613 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6156000	Maintenance	20 901 554	2022	Maintenance		61	615 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
6413200	REM DU PDG-HDM	19 788 000	2022		0	64	641 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6351000	Impôts directs (sauf IS)	17 340 710	2022	Support		63	635 Indirect	Variable	Récurrent	Oui
6413000	Primes et Gratifications	15 979 912	2022		0	64	641 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6110000	Sous-Traitance	13 319 339	2022	Conduite		61	611 Direct	Variable	Ponctuel	Oui
6228100	FORMATIONS	13 127 100	2022	Support		62	622 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
6480000	Autres charges du Personnel	12 285 994	2022		0	64	648 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6412200	REM DU DG	11 580 000	2022		0	64	641 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6068000	Autres mat. et fourm.	10 981 609	2022	Support		60	606 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6257000	Réceptions	10 967 461	2022	Support		62	625 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
61520001	Maint. Lignes - Support	10 425 334	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6811100	Dot°. amort. immob. inc.	9 889 431	2022	Support		68	681 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6358000	Autres droits et taxes	9 667 874	2022	Support		63	635 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
61530000	Maint. Pistes	8 732 557	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6256000	Missions	8 170 647	2022	Support		62	625 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
6251100	Dons	7 965 000	2022	Support		62	625 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
6231110	PROGRAMME COMMUNICATION	7 871 484	2022	Support		62	623 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6133000	Locations diverses	7 771 474	2022	Support		61	613 Indirect	Variable	Récurrent	Oui
6150001	Ent.Réparations véhicules	5 719 080	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6062000	Carburant véhicules TEP	5 628 882	2022	Support		60	606 Indirect	Variable	Récurrent	Oui
6226300	HONORAIRES AUTRES	5 493 662	2022	Support		62	622 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
6226000	HONORAIRES AVOCATS+CAC+EXP	5 340 650	2022	Support		62	622 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6871000	Dot° except. immo.	4 414 941	2022	Exceptionnel		68	687 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
6062100	PERTES EN ENERGIE	4 316 519	2022	Rémunération		60	606 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6260000	Frais Tel.& Fax	4 030 772	2022	Support		62	626 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6140000	Charges loc. et co prop.	3 996 616	2022	Support		61	614 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6132900	SNC DROUOT M4-2018	3 929 388	2022	Support		61	613 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
61540000	Maint. Hangars	3 559 169	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6061000	Fourn. non stockables	3 436 442	2022	Support		60	606 Indirect	Variable	Récurrent	Oui
6720000	Charges exept° s/Ex. ant.	3 428 446	2022	Support		67	672 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
61510002	Maint. Poste - Transformateur	3 326 943	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6162000	Prime ass flotte	3 256 681	2022	Maintenance		61	616 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
6150000	Entretien et réparations	2 358 808	2022	Support		61	615 Indirect	Variable	Récurrent	Oui
6414100	INDEMNITE TRANSACTIONNELLE	2 200 000	2022			64	641 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6278000	Autres frais et com. s/PS	1 912 135	2022	Support		62	627 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6064000	Fourn. administratives	1 843 824	2022	Support		60	606 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
61510001	Maint. Poste - bâtiment	1 777 561	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6163500	Assurance Individuelle Accidents	1 265 363	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6132950	LOYER SNC DROUOT R64-2020	1 257 200	2022	Support		61	613 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6226200	CERTIFICATION QSE	1 190 100	2022	Support		62	622 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6181000	Documentations	1 170 564	2022	Support		61	618 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6281000	Autres charges	1 060 237	2022	Support		62	628 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6169900	ASSURANCE CAUTION CREDIT ENLI	894 988	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
61510003	Maint. Poste - Jdb et Cellules	872 648	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
61510004	Maint. Poste - Contrôle commande	813 096	2022	Maintenance		61	615 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6475000	SIMTRA-CGPME	789 488	2022		0	64	647 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6155001	MAINTENANCE APPAREIL METROL	745 788	2022	Maintenance		61	615 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
6353000	Impôts indirects	631 278	2022	Support		63	635 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6226400	AUDIT INFORMATIQUE	604 500	2022	Support		62	622 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
6232000	Program. Environt-Protection bio	590 020	2022	Support		62	623 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6168000	ASSURANCE FRAUDE	544 750	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6119000	Assistance SPL	535 582	2022	Ingénierie		61	611 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6233000	SECURITE DE L'INFORMAT° RENF	505 000	2022	Support		62	623 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
6378000	Taxes Diverses	500 000	2022	Support		63	637 Indirect	Variable	Récurrent	Oui
6132960	LOYER SNC DROUOT Z66-2022	430 600	2022	Support		61	613 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6165000	Responsabilité Dirigeants	413 483	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6166000	ASSURANCE DIVERSES	315 685	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6164000	Prime ass. mult. profess.	218 980	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6132940	LOYER SNC DROUOT U62-2021	111 337	2022	Support		61	613 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6163000	Prime ass déplacements	109 005	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6167000	Charges s/sinistre (Franchise)	100 000	2022	Support		61	616 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6259990	ADHESION CIGRE	69 212	2022	Support		62	625 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6231000	Annonces et insertions	53 447	2022	Support		62	623 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6354000	Droits d'enreg et timbres	52 917	2022	Support		63	635 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6119900	Assistance EPIC MOOREA	48 723	2022	Ingénierie		61	611 Direct	Variable	Récurrent	Oui
6756000	VNC des Titres de participation	20 000	2022	Support		67	675 Indirect	Fixe	Ponctuel	Non
6261000	Frais postaux	2 900	2022	Support		62	626 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
6712000	Pénalités,amendes fiscales	0	2022	Support		67	671 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
7720000	P.E. s/Exerc. antérieurs	-1 733 034	2022	Support		77	772 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
7815000	Rep. s/ prov. pour R/C Ex	-1 799 274	2022	Support		78	781 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
7910000	Transferts de charges exp	-7 470 449	2022	Support		79	791 Indirect	Fixe	Ponctuel	Oui
7752000	Produits de cessions d'EA	-22 780 000	2022	Exceptionnel		77	775 Indirect	Fixe	Ponctuel	Non
7870000	Reprise exceptionnelle s/prov.	-30 000 000	2022	Exceptionnel		78	787 Direct	Fixe	Ponctuel	Non
7220000	PRODUCTION IMMOBILISEE	-31 199 151	2022	Ingénierie		72	722 Direct	Variable	Récurrent	Oui
7710000	P.E. s/Opér. de gestion	-49 754 443	2022	Support		77	771 Indirect	Fixe	Ponctuel	Non
7080000	Prod. d'activités annexes	-64 999 383	2022	Rémunération		70	708 Direct	Variable	Ponctuel	Oui
7770000	Quote part amort. SNC	-98 656 091	2022	Exceptionnel		77	777 Indirect	Fixe	Récurrent	Oui
706TSE	RED TSE-SUD	-155 831 439	2022	Rémunération		70	706 Direct	Variable	Récurrent	Oui
7811210	REPRISE SUR AMORT IMMO CORP	-254 317 851	2022	Caducité		78	781 Direct	Fixe	Récurrent	Oui
706EDTN	EDT NORD	-1 123 617 926	2022	Rémunération		70	706 Direct	Variable	Récurrent	Oui